



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

DECLARATION

Pas d'adoption précipitée de la nouvelle loi de programmation militaire

Oui à une nouvelle lecture et un vrai débat démocratique !

Alors que la loi de programmation militaire engage la Nation pour des montants considérables et pour des choix stratégiques majeurs, il ne peut être validé dans la précipitation à l'issue d'une commission mixte paritaire restreinte (7 sénateurs et 7 députés) et sans véritable débat public...

Le Mouvement de la Paix demande donc aux parlementaires de refuser tout accord qui empêcherait une rediscussion complète du texte. Il demande de voter contre une adoption conforme par la commission mixte paritaire et d'exiger une nouvelle lecture permettant d'examiner sérieusement les conséquences budgétaires, sociales, diplomatiques, démocratiques de cette loi.

Ce projet a comme objectif principal de préparer la guerre sans évoquer les moyens nécessaires pour construire la paix et une sécurité humaine commune.

Il convient que tous les citoyens soient conscients de l'évolution du budget militaire de la France en revenant sur les dernières lois de programmation militaire.

La loi de programmation 2014-2019 était de 190 milliards d'euros, la loi de 2019-2025 de 295 milliards d'euros, le projet actuel de loi tel qu'il a été adopté hier par le Sénat est de 436 milliards d'euros (400 initialement plus 36 milliards obtenus sur demande du ministère des armées). Mais, dans le rapport annexé au projet voté par le Sénat, le Sénat propose une rallonge supplémentaire de 14 milliards d'euros, ce qui porterait, si cette proposition était adoptée par la commission mixte Sénat - Assemblée nationale, à 450 milliards la loi de programmation militaire. Une augmentation colossale.

A cela il faut ajouter les propositions du président de la République visant à augmenter le nombre d'armes nucléaires françaises et à européaniser l'arme nucléaire française.

Mais cette actualisation comporte aussi d'autres mesures graves qui ressortent d'une volonté de militariser également les esprits. Ainsi, après l'échec du SNU, la loi de programmation prévoit la mise en place d'un service national pour les jeunes et dégage des moyens pour cela. Par contre alors que les moyens manquent pour l'éducation nationale, la majorité présidentielle actuelle n'offre à la jeunesse que la perspective d'une économie de la guerre (tels que les chiffres ci-dessus le montrent) mais aussi la militarisation des esprits. En effet, à travers le projet de loi Blanchet, l'objectif est d'imposer au sein de l'éducation nationale et plus particulièrement du secteur secondaire de la sixième jusqu'à la terminale, des cours de Défense nationale hebdomadaire de la sixième à la terminale, sur la base de 35h par classe annuellement, cours assurés par des militaires.

Le Mouvement de la paix est conscient que le monde actuel comporte des dangers majeurs et des défis existentiels pour la paix voire même la survie de l'humanité.

Mais la solution n'est pas la mise en place d'une économie de guerre, ni de préparer la jeunesse à devoir se sacrifier. Ce que nous réclamons, c'est une loi de programmation pour la paix, pour une sécurité nationale et pour une sécurité européenne sur la base du respect de la Charte des Nations unies qui prévoit en son article 26 que les Etats du monde doivent dépenser le minimum d'argent pour les dépenses militaires. Mais la Charte des Nations unies prévoit aussi que les problèmes doivent être résolus de manière diplomatique, or le gouvernement actuel a démantelé les services diplomatiques de la France et mis à mal le statut des diplomates. C'est dans ce sens que doivent être mis en place des moyens diplomatiques, économiques, sociaux et de coopération internationale, des programmes liant les universités du monde entier pour faire face à la crise actuelle, car pour son avenir l'humanité n'a d'autre chemin que la paix.

Oui à une sécurité humaine, non à une économie de guerre, non la militarisation des esprits et de la société.

Il est clair que la loi de programmation militaire telle qu'elle est prévue tourne le dos aux engagements internationaux de la France pris à travers le respect de la Charte des Nations Unies mais également le nécessaire respect du Traité de Non-Prolifération nucléaire.

Le Mouvement de la paix, qui ne nie pas la nécessité de moyens militaires pour assurer la sécurité de la France et de l'Europe (dans le cadre de l'OSCE), appelle les parlementaires à rejeter ce projet de loi, afin d'avoir un débat national pour l'élaboration démocratique d'une loi de programmation militaire mais aussi d'une loi de programmation pour la paix, pour une culture de la paix incluant des objectifs pluriannuels pour l'éducation, la santé, la jeunesse et les personnes dites du troisième âge, pour apporter des solutions au dérèglement climatique et stopper les écocides. Tout cela en respectant le droit international et les engagements de la France, y compris ceux visant à la réalisation des objectifs de développement durable adoptés par l'assemblée générale des Nations Unies.

C'est la raison pour laquelle le Mouvement de la paix appelle aussi les citoyens et en particulier les jeunes [à signer la pétition](#) visant à obtenir de débloquer immédiatement 3 milliards d'euros pour la santé, l'éducation et pour le climat, 3 milliards prélevés sur la loi de programmation militaire.

Le Mouvement de la paix appelle ses comités à diffuser, dès réception, cette déclaration dans leurs réseaux et auprès de leurs ami-es et à prendre immédiatement contact par téléphone et email avec les parlementaires de leurs départements respectifs.

Le Mouvement de la paix

Le 11 juin 2026